

## Accident de la circulation à Lambaréné Yvette Nkouna mortellement fauchée au carrefour Fanguinoveny

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**LE** carrefour Fanguinoveny, dans le premier arrondissement de Lambaréné, a été le théâtre d'un accident mortel de la circulation, le vendredi 23 décembre 2016. Yvette Nkouna, Gabonaise de 47 ans, y a en effet trouvé la mort, après avoir été fauchée par un véhicule. Au volant de l'automobile tueuse, Matthieu Madega, l'évêque de Mouila. Au commissariat central de la ville du "Grand-Blanc où

il s'est rendu par la suite, aux fins de déclarer le terrible accident, le prélat n'a pas été gardé. Il devrait cependant se présenter au tribunal de première instance de la localité, dans les tout prochains jours, pour répondre éventuellement des faits d'homicide involontaire. Le drame, ce vendredi 23 décembre, a lieu aux environs de 19 heures. De sources concordantes, Yvette Nkouna, épouse d'un enseignant à la retraite, habitant Adouma, un autre quartier du premier arrondissement du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, est à la re-



Photo : Escote Ndilorum

Yvette Nkouna de son vivant.

cherche de son conjoint. Aussi, va-t-elle parcourir les troquets et autres commerces du coin, notamment. Dans sa quête, l'idée lui vient d'aller jeter un coup d'œil du côté du carrefour Fanguinoveny. Entre-temps, Monseigneur Matthieu Madega, qui roule en direction de Mouila, fait son entrée dans la ville. Parvenu à hauteur du carrefour Fanguinoveny - l'un des endroits les plus accidentogènes de Lambaréné, du fait certainement de l'absence d'éclairage public-, l'évêque a devant lui un transporteur de boisson de type Canter,

stationné, dit-on, de manière irrégulière, qu'il cherche à dépasser. C'est malheureusement à ce moment précis que la malheureuse Nkouna se serait mise à traverser la chaussée. Fauchée de plein-fouet et grièvement blessée, Yvette rend l'âme sur-le-champ. Dans un premier temps, Monseigneur Madega va tenter de secourir la victime, croyant sans doute qu'elle est encore en vie. Puis, face à la pression des badauds, il finira par renoncer à cette idée, et opte pour le chemin du commissariat central...

## Au sujet de l'agression mortelle du jeune Dorland Obame Ondo au CES Léon Mba 2 Le présumé meurtrier est l'un de ses amis

COE  
Libreville/Gabon

**LE** mardi 20 décembre dernier, vers 23 heures, décédait le jeune Dorland Obame Ondo, Gabonais d'une quinzaine d'années, régulièrement inscrit en classe de 5e K10 au Collège d'enseignement secondaire (CES) Léon Mba 2, suite à une blessure occasionnée par un objet tranchant (lire l'Union du vendredi 23 décembre 2016). Le présumé auteur de cet acte, N.M.M., Gabonais de 15 ans lui aussi, ami de la victime et élève en classe de 3e M1 au CES Léon Mba 1, a été interpellé en fin de semaine dernière par la Police d'investigations judiciaires (Pij). Il devrait être présenté au juge des mineurs cette semaine. Le présumé meurtrier, N.M.M., raconte lui-même que les faits se seraient effectivement déroulés le mardi 20 décembre courant, vers 14 heures, aux environs du Sano beach, sis en face de l'établissement. Alors qu'il est assis avec des copains, attendant un de ses camarades de classe

qui lui doit de l'argent, il voit arriver Dorland Obame Ondo. Celui-ci prend place à son tour à leurs côtés. N.M.M. dit qu'il aurait chahuté le jeune Dorland, en l'appelant "petit", quand il est arrivé. Il affirme ensuite que Dorland se serait mis hors de lui, acceptant mal d'être ainsi inconsideré. Mais malgré l'état d'irritation visible de Dorland, N.M.M. avoue avoir continué à le taquiner. Une altercation a alors éclaté entre les deux amis, sous les regards des autres camarades qui, semble-t-il, auraient eu tout le mal du monde à leur faire entendre raison. Malheureusement, la violence verbale se transforme rapidement en affrontement physique. Toujours selon les déclarations de N.M.M., alors que Dorland se saisit d'un morceau de bois, lui, choisit de s'armer d'un couteau qui, dira-t-il, traîne par là. C'est avec cette arme blanche qu'il blesse son pote, lui portant le coup fatal sur le flanc gauche. Grièvement blessée, la victime tentera de se rendre à l'infirmerie de l'établissement. Mais elle n'y parviendra pas. Saignant abondamment, Dorland



Photo : COE

N.M.M., le présumé auteur de l'homicide commis sur le jeune Dorland Obame Ondo.

s'écroule dans la cour de récréation. De son côté, N.M.M. qui dit s'être lancé à sa poursuite pour le secourir, se retrouvera dans

l'incapacité de le faire. Ce n'est que vers 17 heures que le principal du CES Léon Mba 2, Pamphile Toung Ndong, qui est en

réunion avec ses collaborateurs et certains parents d'élèves, est informé par un enseignant de ce qu'un élève non identifié baig-

né dans une mare de sang. Par la suite, le jeune Dorland est urgemment transporté au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul), vers 18 heures. Vers 23 heures, il succombe à sa blessure. Lorsque la triste nouvelle parvient le lendemain, mercredi, à l'établissement, N.M.M. réalise qu'il s'est mis dans le pétrin et fond en larmes. Mais contre toute attente, le jeune homme, n'informe nullement sa mère. Il ne lui aurait parlé de ses ennuis que le jeudi 22 décembre. Consciente, à son tour, de la gravité de l'acte posé par son fils, la génitrice envoie donc son enfant auprès de ses proches au quartier Cocotiers, pour échapper au courroux de la famille de la victime. Il sera conduit, le vendredi 23 suivant, par sa famille, auprès de la Pij, où il aurait avoué son forfait. Quant à la rumeur faisant état d'une tentative d'empoisonnement contre un enseignant, d'une brimade qu'aurait subie le jeune Dorland et des nombreuses menaces de mort contre sa personne, N.M.M. a tout simplement dit tout ignorer de ses différentes thèses.

## Cambriolage à Lambaréné

### Les locaux du tribunal " visités " par des inconnus

SCOM  
Cocobeach/Gabon

**LA** témérité avec laquelle certains gangs opèrent dans la région de Lambaréné est désormais sans limite. En effet, des malfrats présumés ont forcé le bâtiment abritant les bureaux du tribunal de première instance du chef-lieu de la province du Moyen-

Ogooué, dans la nuit de lundi 19 au mardi 20 décembre courant. Plusieurs effets, dont la liste définitive n'est pas encore établie, auraient été emportés par ces visiteurs indésirables. Les agents de l'antenne de la Police d'investigations judiciaires (Pij) sont actuellement sur les dents, explorant le moindre indice susceptible de leur permettre de re-

monter aux auteurs de cet acte à même de fragiliser l'institution judiciaire. Les seuls renseignements dont nous disposons font état de ce que les bandits ont essentiellement cambriolé le bureau du greffier en chef et la salle des scellés. Pour accéder à ces lieux, les visiteurs seraient passés par l'arrière du bâtiment, en défonçant les grilles de protection. Ils au-

raient ensuite mis les locaux sans dessus-dessous, tout en ciblant au passage les effets à emporter. «Nous ne sommes pas encore en mesure de nous prononcer sur la nature de ce qui a exactement été dérobé par les auteurs de ce cambriolage. De même que nous sommes, pour l'instant, dans l'impossibilité de déterminer l'orientation à donner à cet acte », in-

dique un Officier de police judiciaire (OPJ) proche de ce dossier. Comment des individus peuvent-ils perpétrer une casse dans les locaux de la justice ? Ces derniers étaient-ils à la recherche de documents précis pouvant compromettre l'aboutissement d'une affaire pendante au tribunal de première instance de Lambaréné ? Où se trouvaient

les vigiles chargés de veiller à la sécurité des lieux au moment du cambriolage ? Ce sont, entre autres, des questions auxquelles l'enquête devra apporter des réponses. Car si les malfrats peuvent désormais s'en prendre à l'institution qui incarne la loi, sans en être inquiétés, ce sont tous les fondements de la justice qui sont menacés. A faire à suivre.